

TRIBU CAPITAL
Société par actions simplifiée au capital de 272.000 euros
411 rue Marcel Demonque - 84140 AVIGNON
452 716 608 RCS AVIGNON

(la « **Société** »)

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE EN DATE DU 29 MAI 2026

Extrait du procès-verbal

_____ Début de l'extrait _____

PREMIERE DECISION

Modification de la durée de l'exercice social

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, décide de modifier la date de clôture de l'exercice social afin de la fixer au 30 novembre de chaque année.

En conséquence, l'exercice social en cours, ouvert le 1er décembre 2025, sera clos le 30 novembre 2026 et aura une durée de douze (12) mois.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME DECISION

Modification corrélative de l'article 6 des statuts

L'assemblée générale, en conséquence de la première décision qui précède, **décide** de modifier l'article 6 des statuts qui sera rédigé ainsi qu'il suit :

« **ARTICLE 6 – EXERCICE SOCIAL**

L'exercice social commence le 1er décembre et se termine le 30 novembre de chaque année »

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

[...]

SIXIEME DECISION

Pouvoirs

L'assemblée générale, donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités prévues par la Loi.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

_____ Fin de l'extrait _____

Signé par :
 Pierre Pernias
AE3132FC3A04487...

Certifié conforme par le Président
Monsieur Pierre PERNIAS